

LE PAIN DE L'ESPOIR

ASSOCIATION

ZAC des Courtilleraies
Rue Jean-Baptiste COLBERT
77350 LE MEE SUR SEINE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
& RAPPORT SPECIAL**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Jean-Pierre VERGNE

Expert Comptable Diplômé
Tableau de la région de Paris

Expert près la Cour d'Appel de Paris
&
les Cours Administratives d'Appel de Paris & Versailles

Commissaire aux Comptes Inscrit
Compagnie régionale de Paris

LE PAIN DE L'ESPOIR

ASSOCIATION

ZAC des Courtilleraies
Rue Jean-Baptiste COLBERT
77350 LE MEE SUR SEINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION PAIN DE L'ESPOIR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ La justification de nos appréciations,
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...



01.46.34.71.75



01.43.29.38.58

€-mail cabinet@jpvergne.fr



5 rue des Feuillantines - 75005 PARIS

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous précisons qu'aucun évènement ou décision en matière d'application des principes comptables, d'estimation comptable ou de présentation des comptes n'a influencé de manière significative les comptes annuels ou la compréhension que pourrait en avoir le lecteur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

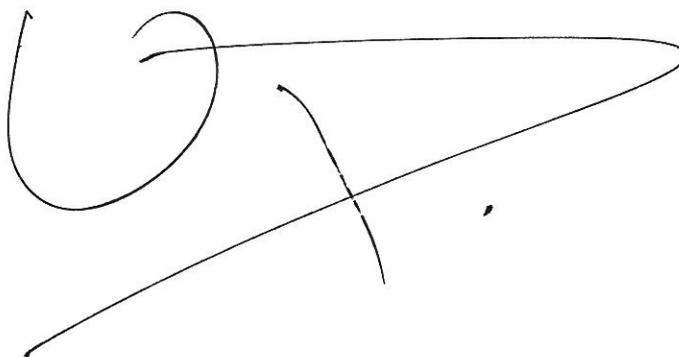
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Conseil d'Administration et dans les documents remis aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris,
le 12 mars 2010

Jean-Pierre VERGNE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the name 'Jean-Pierre VERGNE'.

LE PAIN DE L'ESPOIR

RUE JEAN BAPTISTE COLBERT

77350 LE MEE SUR SEINE

Bilan Association

Présenté en Euros

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

édité le 02/03/2010

ACTIF	Exercice clos le			Exercice précédent		
	31/12/2009 (12 mois)			31/12/2008 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	10 700	10 134	566	0,40	874	0,77
Autres immobilisations corporelles	257 066	236 320	20 747	14,84	35 519	31,45
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 500		3 500	2,50	3 500	3,10
TOTAL (I)	271 266	246 454	24 812	17,75	39 892	35,32
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	8 039		8 039	5,75	12 680	11,23
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	34		34	0,02		
. Personnel	3 746		3 746	2,68	1 011	0,90
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	44 388		44 388	31,75	18 731	16,58
Valeurs mobilières de placement	15		15	0,01	15	0,01
Disponibilités	58 750		58 750	42,03	40 622	35,96
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	114 973		114 973	82,25	73 059	64,68
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	386 239	246 454	139 785	100,00	112 952	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-21 764	-15,56	8 559	7,58
Résultat de l'exercice	19 043	13,62	-30 323	-26,84
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 200	1,57	16 050	14,21
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	-522	-0,36	-5 714	-5,05
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 349	23,86	17 893	15,84
TOTAL (II)	33 349	23,86	17 893	15,84
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	39 007	27,90	61 542	54,49
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 717	6,24	10 591	9,38
Autres	59 235	42,38	28 639	25,36
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	106 958	76,52	100 773	89,22
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	139 785	100,00	112 952	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	136 148		136 148	100,00	122 311	100,00	13 837	11,31	
Montants nets produits d'expl.	136 148		136 148	100,00	122 311	100,00	13 837	11,31	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			333 180	244,72	365 829	299,10	-32 649	-8,91	
Dons			26 858	19,73	2 150	1,76	24 708	N/S	
Cotisations			1 945	1,43	2 090	1,71	-145	-6,93	
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			35 252	25,89	37 096	30,33	-1 844	-4,96	
Reprise de provisions									
Transfert de charges			10 398	7,64	931	0,76	9 467	N/S	
Sous-total des autres produits d'exploitation			407 633	299,40	408 096	333,65	-463	-0,10	
Total des produits d'exploitation (I)			543 781	399,40	530 407	433,65	13 374	2,52	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat			3 172	2,33			3 172	N/S	
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations			64	0,05	594	0,49	-530	-89,22	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges					36 933	30,20	-36 933	-100,00	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			64	0,05	37 527	30,68	-37 463	-99,82	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			1 600	1,18	4 596	3,76	-2 996	-65,18	
Sur opérations en capital			13 850	10,17	30 645	25,05	-16 795	-54,80	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			15 450	11,35	35 240	28,81	-19 790	-56,15	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			562 467	413,13	603 175	493,15	-40 708	-6,74	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							-30 323	-24,78	30 323
TOTAL GENERAL			562 467	413,13	633 498	517,94	-71 031	-11,20	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières			3 917	2,88	6 721	5,50	-2 804	-41,71	
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés			17 265	12,68	34 534	28,23	-17 269	-50,00	
Services extérieurs			42 872	31,49	59 341	48,52	-16 469	-27,74	
Autres services extérieurs			56 292	41,35	56 851	46,48	-559	-0,97	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 337	3,19	4 562	3,73	-225	-4,92	
Salaires et traitements			285 182	209,46	319 485	261,21	-34 303	-10,73	
Charges sociales			70 263	51,61	69 726	57,01	537	0,77	
Autres charges de personnel			14 110	10,36	7 105	5,81	7 005	98,59	
Subventions accordées par l'association									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements	24 785	18,20	22 696	18,56	2 089	9,20
Dotations aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	1 109	0,81	10 657	8,71	-9 548	-89,58
Total des charges d'exploitation (I)	520 132	382,03	591 678	483,75	-71 546	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	560	0,41	555	0,45	5	0,90
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	560	0,41	555	0,45	5	0,90
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	-1 723	-1,26	23 371	19,11	-25 094	-107,36
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	24 456	17,96	17 893	14,63	6 563	36,68
Total des charges exceptionnelles (IV)	22 733	16,70	41 264	33,74	-18 531	-44,90
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	543 425	399,14	633 498	517,94	-90 073	-14,21
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	19 043	13,99			19 043	N/S
TOTAL GENERAL	562 467	413,13	633 498	517,94	-71 031	-11,20

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	30 000		30 000			
Prestations en nature						
Dons en nature	6 858		2 150			
TOTAL	36 858		32 150			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole	30 000		30 000			
TOTAL	30 000		30 000			

Annexe

☞ **Comptes annuels** de l'exercice clos le 31 décembre 2009, caractérisés par les éléments suivants :

<input type="checkbox"/> Durée de l'exercice :	12 mois
<input type="checkbox"/> Total du bilan :	139 785 €.
<input type="checkbox"/> Total des produits :	562 467 €.
<input type="checkbox"/> Résultat net excédentaire :	19 043 €.

☞ **Règles et méthodes comptables**

Code de Commerce : art. 9 et 11

Décret n° 83-1020 du 29 Nov. 1983 : art. 7, 21, 24-début, 24-1, 24-2, 24-3.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément :

1. aux hypothèses de base :
 - continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices.
2. aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

☞ **Méthodes d'évaluation**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

1. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production sans incorporation, le cas échéant, des intérêts spécifiques à cette production.
2. Les amortissements représentant la dépréciation économique sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens, selon le mode linéaire :
 - Matériel et outillage : 3 ans
 - Installations générales : 5 ans
 - Matériel de transport : 5 ans
 - Matériel de bureau : 3 ans
3. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation et une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

☞ Provisions pour risques et charges

Concerne :

Provision pour prud'homme 33 348.91 €

☞ Comptes de régularisation

✓ *Détails des produits à recevoir*

Rattachés aux postes de créances	Montants
• Subventions à recevoir	
Conseil général	40 000 €
• Taxe sur les salaires (remboursement d'excédent)	4 388 €

✓ *Détails des charges à payer*

Rattachés aux postes de dettes	
• Fournisseurs	
Factures réglées en 2010	8 682.53 €
• Personnel	
Congés à payer	10 436.91 €
Autres charges à payer	
• Organismes sociaux	
Charges sur congés à payer	3 451.20 €
Autres charges à payer	33 554.44 €

✓ *Détails évaluation prestations bénévoles et locaux*

CHARGES : 622810 : Valorisation bénévolat :	30 000
622820 : Valorisation locaux rue du parc :	5 000
PRODUITS : 758800 : Valorisation bénévolat :	30 000
758900 : Valorisation locaux rue du parc :	5 000

☞ Informations complémentaires

Au cours de l'exercice, l'association le Pain de L'Espoir a été condamnée en 1^{ère} instance par le tribunal des prud'hommes à verser à Madame Waiman, l'ancienne directrice remerciée en 2008, 36 048.91 euros. Au 31 décembre 2009, l'association lui a déjà versé 6 000 euros. La provision de 2008 (17 893 euros) a été ajustée en 2009 puisque Madame Waiman a fait appel de ce jugement.

Par ailleurs, à compter de l'exercice 2010, l'association a perdu le chantier d'insertion CANA 2 et donc la subvention qui lui était accordée à ce titre. L'objet du chantier était la réinsertion par le travail. Ce travail constituait en la collecte et la rétrocession de produits non alimentaires contre une participation.

Jean-Pierre VERGNE

Expert Comptable Diplômé
Tableau de la région de Paris

Expert près la Cour d'Appel de Paris
&
les Cours Administratives d'Appel de Paris & Versailles

Commissaire aux Comptes Inscrit
Compagnie régionale de Paris

LE PAIN DE L'ESPOIR ASSOCIATION

ZAC des Courtilleraies
Rue Jean-Baptiste COLBERT
77350 LE MEE SUR SEINE

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, en application de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris,
le 12 mars 2010

Jean-Pierre VERGNE



01.46.34.71.75



01.43.29.38.58

€-mail cabinet@jpvergne.fr



5 rue des Feuillantines - 75005 PARIS